PEXIORA 2012

Bulletin Municipal n° 24

COMMUNE DE PEXIORA BULLETIN MUNICIPAL N° 24 - 2012

SOMMAIRE

Pages 1 .....
l'éditorial de Monsieur le Maire

Page 2
état civil
vie pratique

Page 3 .....
les séances du conseil municipal

Page 4 .....
les comptes

Page 5 .....
les investissements
un peu d'histoire

Page 6 à 7 .....
un peu d'histoire (suite)

Page 8 à 14 .....
la vie du village

Page 14
la vie du village .....
évènements marquants

Pages 15 et 16 .....
infos pratiques
rappel de quelques règles
de civisme

Page de couverture .....
à votre service à Pexiora

La commune est adhérente à la
Communauté de Communes
Piège Lauragais Malepère
62, rue Bonrepos - 11150 BRAM
Tél. 04 68 76 69 40
E-mail : contact@ccplm.fr
Site : www.ccplm.fr

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE

Maire **Serge CAZENAVE** 1er Adjoint Serge VERDIER
2ème Adjoint Marc CAUHOPÉ 3ème Adjoint Jean ORMIÈRES

Permanences de Monsieur le Maire et de ses adjoints sur rendez-vous

COMMISSION « FINANCES »
Président : Marc CAUHOPÉ
Membres : Patrick ABAT, Alain BROCCARD, Jean ORMIÈRES, Jean ROBIN

COMMISSION « TRAVAUX – VOIRIE – URBANISME – ENVIRONNEMENT »
Président : Serge VERDIER
Membres : Jean- Luc BERTY, Alain BROCCARD, Josette GARRIGUES, Joseph IZARD, Jean ROBIN, Jean-François ROUSSEL

COMMISSION « CULTURE – FETES – SPORT – LOISIRS – VIE ASSOCIATIVE »
Président : Jean ORMIÈRES
Membres : Patrick ABAT, Viviane ASSÉMAT, Jean-Luc BERTY, Josette GARRIGUES, Joseph IZARD

COMMISSION « COMMUNICATION – BULLETIN MUNICIPAL – ÉDUCATION »
Président : Patrick ABAT
Membres : Viviane ASSÉMAT, Jean-Luc BERTY, Jean ROBIN, Jean-François ROUSSEL

COMMISSION « ŒUVRES SOCIALES – AIDE SOCIALE »
Présidente: Viviane ASSÉMAT
Membres : Patrick ABAT, Josette GARRIGUES, Jean ORMIÈRES
Membres nommés : Jean DAGONEAU, Aline FARRE, Anne Marie MESTRE, Danièle RIVALS

COMMISSION « PERSONNEL »
Président : Damien KAAS
Membres : Alain BROCCARD, Joseph IZARD, Jean ROBIN, Serge VERDIER

SECRETARIAT
Tél. 04 68 94 91 51 - Fax 04 68 94 91 75 - E-mail : mairie.pexiora@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture : lundi, vendredi de 8 h30 à 12 h,
le mercredi de 8 h30 à 12 h et de 14 h à 16 h30

PERSONNEL COMMUNAL

Secrétaire de Mairie	Sabine DELBOURG
Secrétaire	Romain ROSIQUE
Agents Techniques	Gilbert VARILLES, Paul FRAÏSSE
Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles	Nassira DANOUN, Valérie COZZI, Corinne DUPERRON
Agent de Service	Esther CLAUSEL
Agence postale communale	Aude CAMAZZOLA
Moniteur de Musique	M. CIPRIAN

MEDIATHEQUE - Tél. 04 68 23 57 19
Horaires d'ouverture : le mardi, mercredi et vendredi de 16 h à 19 h,
Bénévoles : Esther CLAUSEL, Laurence ROUSSEL, Paule CANDILLIER, Chantal KAAS.

A.L.A.E. (Accueil Loisirs Associé à l'Ecole) - **Tél. 04 68 23 53 61**
Horaires d'ouverture : de 7 h30 à 8 h50 et de 16 h30 à 18 h30

CANTINE - Garderie de 12 h à 13 h20
(strictement réservée aux enfants prenant le repas à la cantine)
Responsables de la garderie : Esther CLAUSEL, Rachel GAUDRON, Monique JUDE, Elodie MONS.

PERMANENCES ADMINISTRATIVES
Assistante sociale : Mme MONSERAT, sur rendez-vous au 04 68 23 55 82
Assistante sociale M.S.A. : sur rendez-vous au 04 68 23 17 46

AGENCE POSTALE COMMUNALE - Tél. 04 68 94 26 25
Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8 h30 à 11 h
Départ du courrier du lundi au vendredi à 14 h30.

L'éditorial de Monsieur le Maire

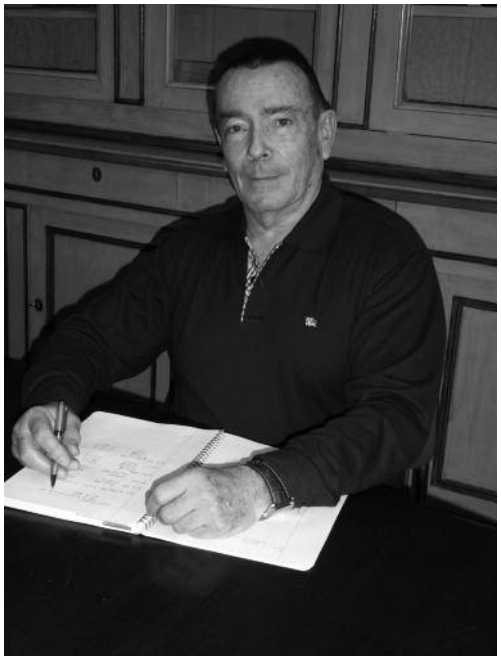

L'année 2012 vient de se terminer. Pour certains, cette année écoulée restera l'année du changement, d'autres auront tout de même en mémoire que, malgré tout, la crise perdure, que le chômage est toujours là et de plus en plus présent.

Pour les plus optimistes, ou les plus insouciants, cette année écoulée, aura été l'année des jeux olympiques, l'année de Bugarach, l'année du gangnam style ou de la zumba. Je préfère faire partie de ceux-là.

Comme les années précédentes, des travaux ont été effectués au groupe scolaire et sur la voirie. Des aménagements pour parfaire la sécurité ont été faits aux moulins. Le document relatif au Plan d'Aménagement de la Voirie et des Espaces Publics est terminé et a été validé.

L'année 2013 devrait être l'année des grands travaux. En effet, le projet de réfection de la traversée du village avec l'aménagement des places centrales est enfin sur les rails, et le chantier a commencé le 4 février. Chantier qui, une fois terminé, donnera à notre commune une autre physionomie mais qui j'en suis conscient va occasionner quelques gènes et contraintes tout au long de son exécution. Sur la station d'épuration, vont être lancés des travaux relatifs à l'amélioration de la gestion des boues. Le secrétariat de la mairie va être aménagé afin que les normes d'accueil des personnes à mobilité réduites soient respectées. Normes qui seront obligatoires en janvier 2015 pour tous les établissements recevant du public. Tous ces travaux sont encore une fois réalisables grâce à l'aide financière du Département, de la Région et de l'Etat et grâce aussi à une gestion budgétaire communale des plus justes. Les projets de raccordement au réservoir d'eau intercommunal de Lasbordes-Villepinte et d'amélioration de l'arrosage du stade ne sont évidemment pas oubliés.

Depuis le 1er janvier, résultat de la réforme territoriale, notre commune qui est une composante de la Communauté de Commune Piège et Lauragais fait partie désormais de la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère. Intercommunalité qui résulte de la fusion de notre Communauté de Communes avec celle du Garnaguès et de la Piège (autour de Belpech) d'une partie de la Communauté de Communes de la Malepère (autour de Montréal) et des communes de Villespy, Carlipa, Cennes-Monestiers, Lasserre de Prouilhe et Saint Amans. Cette nouvelle intercommunalité comprendra 34 communes et environ 15 000 habitants.

Notre commune, forte de 1 225 habitants (chiffre officiel de l'INSEE), est une commune où il fait bon vivre.

Preuve en est, les 16 naissances enregistrées en 2012, je rappelle qu'il y en a eu 28 en 2011. Preuve en est, le dynamisme de l'ensemble des associations, dont je remercie une fois encore le dévouement de tous les bénévoles. Preuve en est aussi, les 7 classes de notre groupe scolaire qui accueillent 167 enfants.

Cette quiétude est toutefois perturbée par certains irréductibles qui persistent à ne pas vouloir respecter les règles élémentaires de vie en collectivité. Je pense aujourd'hui en particulier à une petite poignée de jeunes adolescents qui faisant fi de toutes les règles de civisme, du respect du bien d'autrui, certainement victimes d'un abandon de l'autorité parentale, prennent un malin plaisir à saccager, à vandaliser le bien public. Actes heureusement isolés, mais qui ont un coût financier non négligeable pour la collectivité.

Serge CAZENAVE
Maire

L'état civil 2012

16 naissances

CLISTIBOUT Lana, Anabella	12/02/2012 à CARCASSONNE
ESSID MSADDAK Younès	28/09/2012 à CARCASSONNE
GARRIGUES Myla, Claudine, Josette	11/07/2012 à CARCASSONNE
GUEFFIER VALERO Lily, Isabella, Anne-Marie	12/11/2012 à CARCASSONNE
KARLEWSKI Eva, Elisabeth, Adella	23/03/2012 à CARCASSONNE
MARIANI Clémence	31/07/2012 à CARCASSONNE
MOREIRA NOGUEIRA COSTA Jules	10/12/2012 à CARCASSONNE
PASSAMAR Alan	18/09/2012 à CARCASSONNE
ROBQUIN Clémence, Rose, Liliane	14/08/2012 à CARCASSONNE
ROBQUIN Grégoire, Guy, Gilles	14/08/2012 à CARCASSONNE
RODRIGUES Joseph	30/05/2012 à CARCASSONNE
ROUSSEL Johanna, Catherine, Françoise	10/10/2012 à CARCASSONNE
SABRIÉ Manoah	09/10/2012 à CARCASSONNE
STEIS Frédéric, Jordan, Jean-Luc, Antoine	17/11/2012 à CARCASSONNE
TALIEU Toheaki, Thibaut	05/01/2012 à CARCASSONNE
VENON Camille	04/12/2012 à CARCASSONNE

1 mariage

ROUSSEL Nicolas, Gabriel, Manuel et **LONGAVESNE Marie-Alice,** Paulette	le 23 juin 2012

14 décès et inhumations

ANDRIEU Robert, Jean	11 juillet 2012
BÉLAVAL René, Antoine	12 décembre 2012
BESOMBES Noël	30 janvier 2012
BRAULIO Damien, Benoit, Laurent	30 avril 2012
CAUNES Josette, Léontine, Antoinette	17 décembre 2012
CAUNES Marie Jeanne	25 novembre 2012
GUIRAUD Pierre, Georges, François	13 mars 2012
KOBYLINSKI Andrzej	7 mars 2012
PAILLAUD Michelle, Simone	31 mars 2012
PANKORSKI Stanislaw	16 décembre 2012
RAYSSAC Pierre	6 mars 2012
TERRIER Pierre	9 octobre 2012
VAN HUYCK Nicole, Dorothée, Francine	17 novembre 2012
MARQUIE Marie Louise	23 avril 2012

Vie pratique

SERVICE DES CARS

DIRECTION CASTELNAUDARY LES LUNDIS ET JOURS DE MARCHÉ : départ à 8 h35 - retour à 11 h10

TRANSPORTS SCOLAIRES, DIRECTION BRAM

les lundis, mardis, jeudis et vendredis
départ à 8 h10 - retour à 17 h25

les mercredis : départ à 8 h10 - retour à 12 h50

TRANSPORTS SCOLAIRES, DIRECTION CASTELNAUDARY

les lundis, mardis, jeudis et vendredis :
départ à 7 h25 - retour à 17 h50

les mercredis : départ à 7 h25 - retour à 12 h50

TRANSPORTS SCOLAIRES, DIRECTION CARCASSONNE

du lundi au samedi :
départ à 6 h50 - retour à 19 h05

les mercredis : départ à 6 h50 - retour à 13 h05.

SERVICE DES URGENCES

GENDARMERIE 17
GENDARMERIE DE CASTELNAUDARY Tél. 04 68 23 10 70
POMPIERS 18
SAMU SOCIAL 115
SAMU 15
URGENCES 112

SERVICE DE POMPES FUNÈBRES : se renseigner à la Mairie

VEOLIA-S.A.D.E.
Eau et tout-à-l'égout Tél. 0811 900 500
(Dépannage gratuit hors propriété).

PAROISSE CATHOLIQUE

Presbytère de Castelnaudary Tél. 04 68 23 14 45

RELAIS SERVICES PUBLICS

Ce nouveau service intercommunal est là pour vous informer et vous accompagner dans vos démarches administratives avec différents partenaires à savoir : MSA, Chambre des Métiers, Aude Habitat, CAF, CARSAT, Finances Publiques, Pôle Emploi, CCI Chambre de Commerce et d'Industrie, CPAM, Conseil Général de l'Aude, CLIC...

Contact : Fanny AZAM - 06 33 55 58 87 - rsp@ccplm.fr
62, rue Bonrepos - 11150 BRAM.

Permanences :
Mairie de Montréal : tous les mardis de 9 h à 12 h
CCPLM site de Belpech : tous les mardis de 13 h30 à 16 h30
Mairie de Fanjeaux : tous les jeudis de 9 h à 12 h
CCPLM siège de Bram : tous les vendredis de 9 h à 12 h
CIAS VILLASAVARY : tous les lundis de 14 h à 17 h

❖ Les Séances du Conseil Municipal en 2012 ❖

Séance du 26 janvier

- Délibération autorisant à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.

Séance du 1er mars

- Classement de la voirie communale suite à la procédure de transfert des voies privées.
- Vote du Compte Administratif 2011.
- Approbation du Compte de Gestion de la commune et du Service de l'Eau et de l'Assainissement.
- Affectation du résultat de fonctionnement et du résultat d'exploitation de l'exercice 2011.

Séance du 5 avril

- Approbation du projet et du plan de financement : travaux d'interconnexion entre le réservoir intercommunal au lieu-dit Saint André à Lasbordes, et la commune de Pexiora - démolition du château d'eau existant.
- Raccordement au réservoir d'eau intercommunal : traversée de la départementale 6113 à Lasbordes, traversée de la départementale 71 à Pexiora, traversée de la rivière Le Tréboul à Pexiora, traversée du Canal du Midi à Pexiora.
- Vote des budgets primitifs 2012.
- Vote des taux d'imposition 2012.
- Surtaxes communales.

Séance du 12 juillet

- Demande de subvention au Département et à l'Agence de l'Eau : travaux d'interconnexion entre le réservoir intercommunal et la commune de Pexiora - démolition du château d'eau existant.
- Consultation d'un bureau de coordination sécurité et protection de la santé.
- Consultation directe - marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement et l'optimisation de la gestion des boues de la station d'épuration communale.
- Approbation du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE).
- Motion de soutien pour une gare TGV à l'Ouest de Narbonne.

Séance du 13 septembre

- Aménagement et optimisation de la gestion des boues de la station d'épuration : choix de la maîtrise d'œuvre.
- Aménagement de la traversée du centre du village : autorisation d'emprunter.
- Modalités de consultation du public : loi sur la majoration des droits à construire.
- Demande de subvention au titre de la DETR pour les travaux d'interconnexion entre le réservoir d'eau intercommunal et la commune de Pexiora.

Séance du 4 octobre

- Réalisation d'un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour les travaux d'aménagement de la traversée du village.

Séance du 11 octobre

- Refonte de la carte intercommunale - approbation de l'arrêté de périmètre du Préfet, relatif à la modification du périmètre de la Communauté de Communes de la Piège et du Lauragais par fusion extension - approbation des statuts du futur EPCI - répartition des sièges au conseil communautaire du futur EPCI - désignation des représentants de la commune.
- Fusion du Syndicat Départemental des Ordures Ménagères (SYDOM) et du Syndicat Carcassonne agglo gestion des déchets (SMICTOM) – approbation des statuts du futur EPCI.

Séance du 20 octobre

- Aménagement de la traversée du village : demande de subvention au SYADEN.
- Travaux en régie 2012.
- Classement de la voirie communale - recensement complémentaire.
- Décision du Conseil Municipal de ne pas appliquer la disposition de majoration des droits à construire.

Séance du 29 novembre

- Aménagement de la traversée du village : choix des entreprises.
- Aménagement de la traversée du village : actualisation des honoraires du Maître d'œuvre.
- Modification des membres de la commission du CCAS.
- Modification des membres de la commission d'appel d'offres.

Les comptes 2012

La présentation simplifiée des comptes de la Commune pour 2012 qui est réalisée ici, doit permettre à chacun d'apprécier l'utilisation qui est faite de l'argent du contribuable et de se faire une idée de la situation financière de sa Commune. Les données complètes et précises sont publiées annuellement lors de la séance du Conseil Municipal consacrée au vote du compte administratif.

Les charges de fonctionnement (560 000 euros) sont globalement en baisse mais une lecture détaillée met en évidence l'augmentation de certaines dépenses : Le soutien aux associations (43 000 euros) progresse de 35 %, les charges de personnel suivent le coût de la vie (+ 2,18 %) et les dépenses d'eau ont dérapé suite à une casse de canalisation. Les factures d'électricité sont stables et s'élèvent à 38 000 euros dont 8 400 euros pour le seul éclairage public. Les travaux imputés sur la section de fonctionnement ont retrouvé un niveau « normal » soit une diminution de 20 000 euros par rapport à 2011. Les frais généraux sont en baisse de 11 % suite à la diminution des dépenses télécoms (nouveau matériel et abonnements), la maîtrise des dépenses de cérémonies et la fin de procédures contentieuses. Le remboursement des emprunts a permis de diminuer la dette de 45 875 euros pour un montant de 22 500 euros de frais financiers.

Les recettes de fonctionnement avoisinent les 800 000 euros et ont progressé de 3,22 % en un an.

Malgré la stabilité des taux d'imposition votés par le conseil municipal, le produit des 4 taxes (impôts locaux) augmente de 4,8 % et représente 53 % des recettes de fonctionnement. Les dotations de l'Etat progressent de 3,6 % et participent pour 37 % à nos ressources.

L'excédent de fonctionnement approche les 30 % des recettes de fonctionnement, il marque la saine gestion de la Commune et servira à autofinancer une partie des importants investissements de 2013.

Les dépenses d'investissement sont très réduites en 2012, mais au mois de décembre ont été signés, donc engagés, les marchés relatifs à la traversée du village dont le coût prévisionnel avoisine le million d'euros.

Pour financer ces travaux importants, un emprunt de 300 000 euros a été prévu et les ressources propres de la commune mobilisées avec le précieux soutien de l'Etat, de la Région et du Département.

DEPENSES	2012
Energies et fournitures	79 563
Travaux et assurances	33 531
Impôts et taxes	1 866
Frais de personnel	271 984
Participations	13 268
Subventions aux associations	43 172
Frais de gestion générale	44 411
Frais financiers	22 511
Reversement FNGIR	49 689
TOTAL FONCTIONNEMENT	**559 995**
Travaux et acquisitions	89 427
Remboursement de capital	45 875
TOTAL INVESTISSEMENT	**135 302**

RECETTES	2012
Atténuation des charges	19 361
Prestations	34 795
Impôts directs	440 110
Dotations de l'Etat	293 714
Autres produits et locations	8 685
Produits exceptionnels	7
TOTAL FONCTIONNEMENT	**796 672**
Subventions	81 325
PVR & TLE	7 206
Fonds TVA/Produits exceptionnels/Emprunts	33 379
TOTAL INVESTISSEMENT	**121 910**

€ Les investissements €

ACHAT MATERIEL ET MOBILIER			
Mairie		**Médiathèque**	
Standard téléphonique	2 990	Convecteurs	298
Photocopieur	2 920		
Onduleur	116	**Cantine**	
Aspirateur	213	Chambre froide	1 560

TRAVAUX	
Écoles	
Réfection d'un mur	1 360
Réfection salle de classe, peintures, abaissement du plafond	2 162
Moulins	
Mise en sécurité	9 270
Voies et voiries	4 415

Un peu d'histoire

Fermes - métairies - lieux-dits et termini.

Quatre Ayguets, le Tréboul, Barriol, Massac, les Terres forts, les Quatre Chemins, la Rivière, la Riviérette, les Conscrits, le Côme, Rivel, Co de Costes, Beaujour, Saint-Jean, la Poulaillère, Pech Donnat, Al Mouna, l'Obut, Aux Moulins Bas, Graïssentou, les Truffels, Saint-Raymond, la Coutaude, les Gravettes, l'Ecluse, Pigasse, la Souque, le Bouy, les Pradasses, la Masquière, les Parties, Escourrou, la Pièce Bossue, les Madones, Villenouvette, les Quillets, Montberte, Mézéran, la Barthe, l'Hazard, Malpel, Barbette, les Boulbènes, le Bourdie, la Coumaïe, les Capelas, Sainte-Marie, la Croix, Bernard de Dû, Pegoteuilh, la Baraque, Tarrissou le Vieux ou de Valette, Tarrissou le Neuf ou de Serres, Tarrissounnet, Olmières, le Tintamarre, Fount Nadal, la Pointe du Villa, la Moulinasse, la Fillole, le Pountet, le Claux, Prentegarde, Las Planes, la Camargue, Camp Maurou, le Thou, le Bousquet, Blandinières, l'Oiseau, la Manille, le Cammazou, Cadène, Cristol, Sicard, la Trivalle sont les principales appellations que l'on relève à la lecture d'anciennes archives concernant notre commune, registres consulaires, cartes de Cassini, compoix, actes notariaux, matrices cadastrales, registres d'impositions.

Parmi tous ces noms, beaucoup sont tombés dans l'oubli. Pour ceux qui survivent, il est possible de fournir quelques renseignements que les lecteurs de cet article pourraient confirmer ou corriger selon leurs souvenirs.

Montberte : le plus ancien domaine de la sauveté, cité en 1129, à proximité de l'ancienne chapelle de Villenouvette et de la source d'Escourou, à la limite de Villepinte.

Le Bouy : ferme fortifiée, une des plus anciennes de la commune, du nom de ses propriétaires, la famille Albouy qui a compté de nombreux notables.

Cadenne ou Cadène : du nom de son ancienne propriétaire dame Cathène ou Cathelène ou encore Marie de Cadenne en 1925.

Co de Coste : du nom de son ancien propriétaire, Jean de Coste qui possédait les terres baignées par le Rivel jusqu'au Camin Ferrat (voie romaine) comprenant Rivel ou Beaujour et les Conscrits.

Beaujour : qui pour la commune porte le nom de Rivel de Coste, située en bordure du ruisseau appelé Mairevieille autrefois, dénommé Rivel aujourd'hui qui va se jeter dans le Tréboul. Cet écart n'apparaît pas dans la carte de Cassini : il serait une dépendance de Co de Coste, cette importante métairie qui englobait également les Conscrits.

La Poulaillère : en bordure de la voie ferrée, nommée

aujourd'hui Saint-Jean. La seule mention relevée dans un texte ancien indique : la famille Apostoly possède un moulin à vent à la Galiniero, moulin qu'ils revendront à la famille Bénazet en 1681. Ce moulin était la propriété en 1543 de Raymond Apostoly. Il était situé à la Poulayrié, peut-être un essai de francisation de Galiniero.

La Baraque de Pegoteuilh : à l'emplacement d'une ancienne métairie pillée après la Révolution de 1789 portant le nom de son propriétaire Bernard de Dû, nommée également la Croix.

Pégoteuilh : une des hauteurs de la commune, à la limite de Villasavary, citée dans la charte de 1194 avec Pech Donnat, une autre des hauteurs de la cité, toutes deux plantées de vignes.

Le Bousquet ou petit bois : domaine acheté à l'Hôpital de Limoux par le consul Raymond Daix qui a accompagné « l'agrimenseur », l'arpenteur du compoix de 1588.

La Coutaude : du nom de sa propriétaire primitive, dame Coutaulde, de la famille Couthault, originaire de Carcassonne.
Un magnifique pigeonnier, restauré, daté de 1555, atteste de la condition de cette dame.

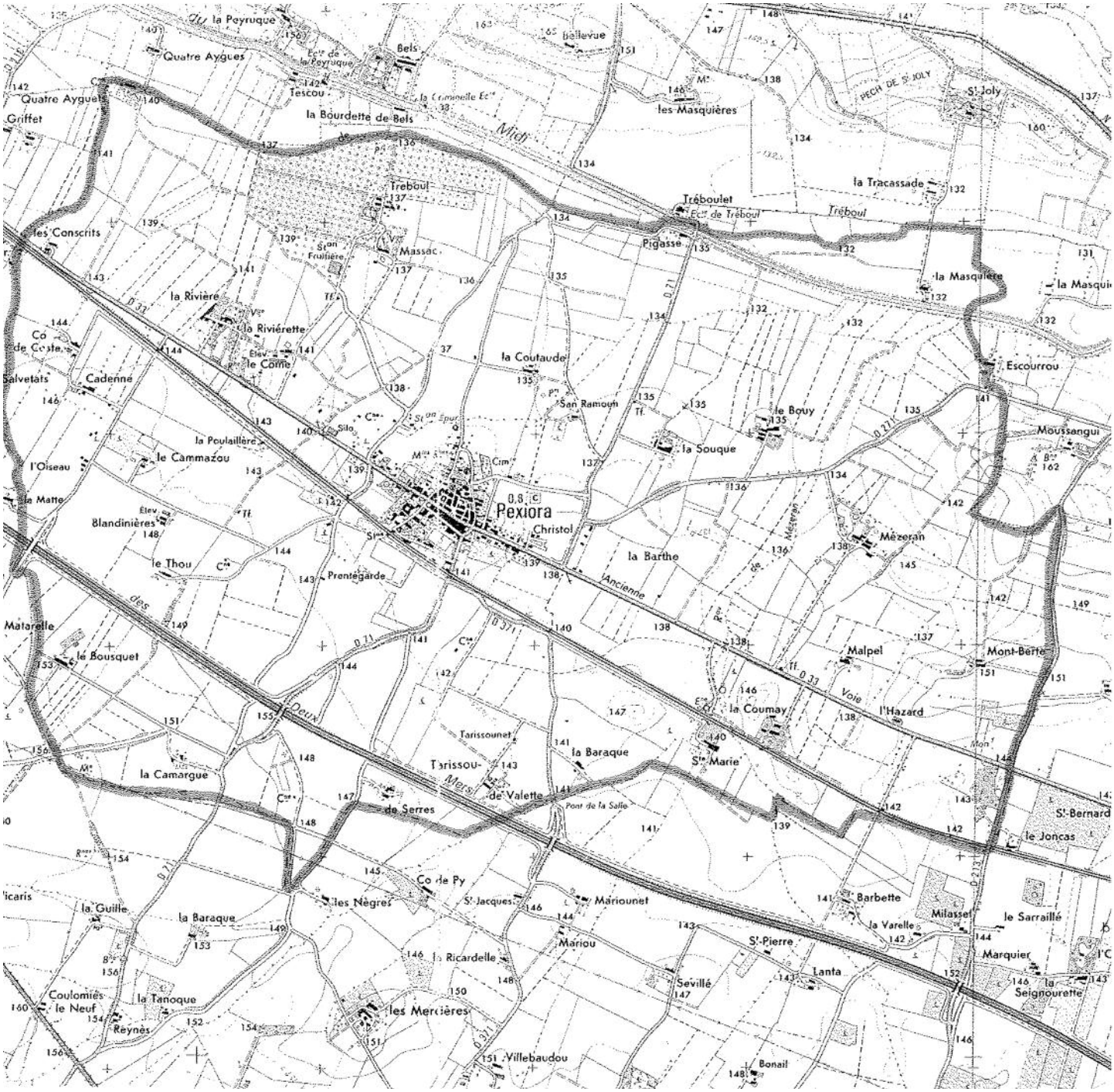

Un peu d'histoire (suite)

Malpel : du nom d'une grande famille de Pexiora. Raymond Malpel, signataire d'une reconnaissance consentie par les consuls au Dauphin Henri et à la Dauphine Catherine de Médicis en 1544. Cette famille a compté plusieurs consuls et prudhommes.

La Coumaïe : du nom d'un ancien propriétaire, Monsieur de la Coumay.

Massac : du nom d'un ancien propriétaire, Alexandre Massac qui fit construire une métairie en bordure du Tréboul aujourd'hui disparue, la Nauze, devenue peut-être le Tréboul actuel.

Saint-Raymond : San Ramoun, ancienne possession des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, du nom de Saint-Raymond de la Bruguière, Commandeur, canonisé par la vox populi sous le vocable de Saint-Raymond.

La Souque : du nom d'un de ses propriétaires et peut-être bâtisseur, Pierre La Souque, originaire du « bas pays » qui aurait apporté la culture de la vigne à Pexiora.

Tarissou : du nom d'un ancien propriétaire de ce vaste domaine coupé en deux par l'autoroute. Lors d'une épidémie de peste en 1652, Pierre Cassaing dit « Tarissou » décède de « mort suspecte ». Il est enseveli sur son domaine, à la Croix du Moine. Sur la carte de Cassini, nous trouvons les deux appellations, Tarissou le Vieux, aujourd'hui Tarissou de Serres et Tarissou le Neuf, aujourd'hui Tarissou de Valette, du nom de leurs anciens propriétaires. La famille Valette possède encore aujourd'hui la partie Nord de ce domaine.

Sainte-Marie : les Capelas sur la carte de Cassini, ancienne propriété des Prêtres de la Consorce de Fanjeaux, citée dans le compoix de 1588 et 1693.

Graïssentou : en contrebas de la Voie Romaine, à la suite de la Porte d'Autan, le paradis des jardins et des plantes vertes, la zone était couverte de cressonnières, d'où son appelation.

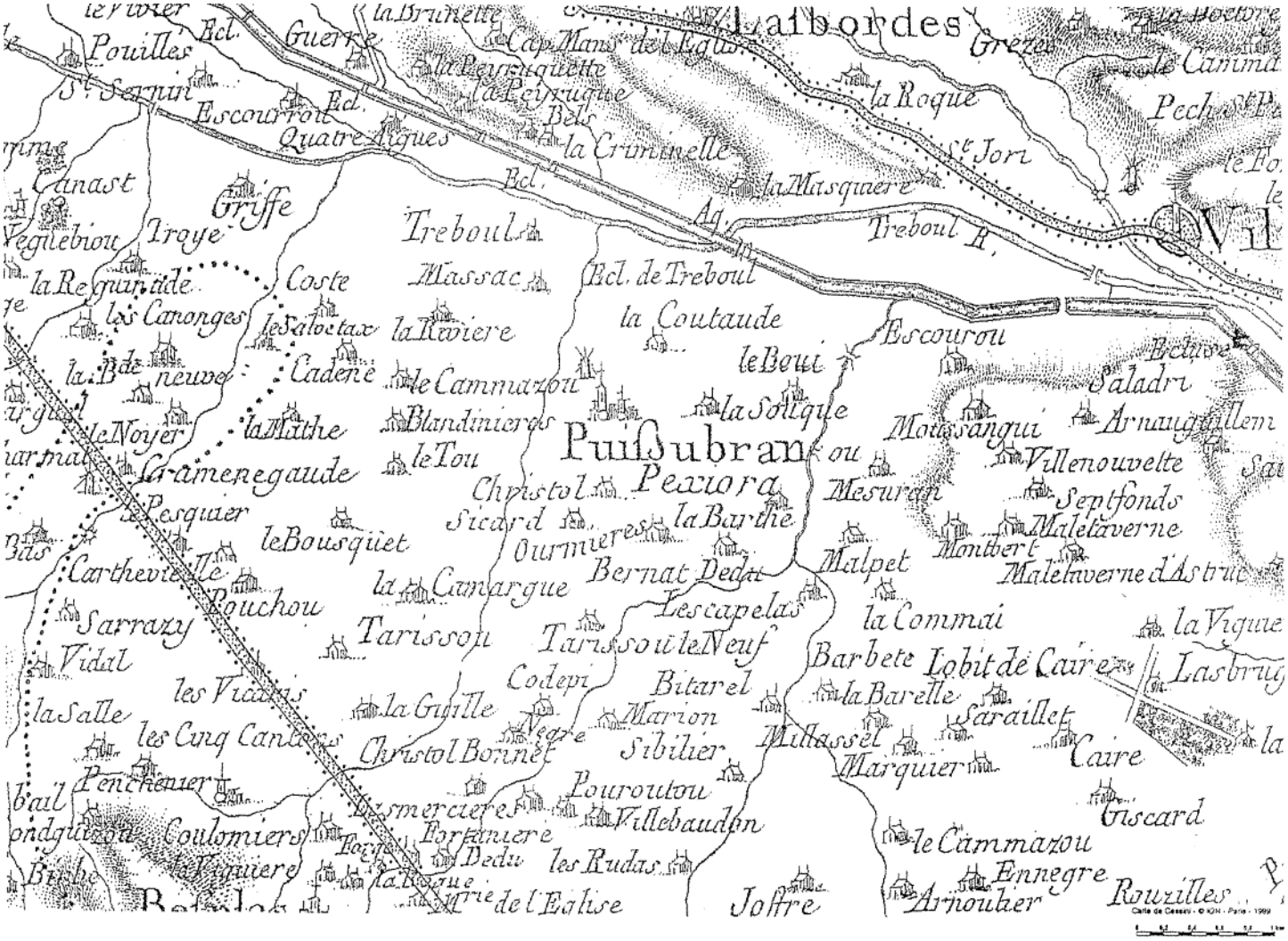

Maison des Jeunes et de la Culture

De septembre 2011 à juin 2012, les sections de la MJC de Pexiora ont réuni plus de 120 membres :
- la section « tennis de table » comptait 20 joueurs,
- la section « hip hop », 10 enfants à partir de 9 ans,
- la section « remise en forme », 24 participantes,
- les cours de danse du mercredi (éveil dès 3 ans, modern jazz et classique) 16 maternelles, 6 CP-CE1, 19 primaires, 6 ados, 11 enfants et ados en classique et 13 adultes, soit 71 élèves.

Lors de cette saison, nombre de manifestations de la MJC ont animé le village :
- le 29 octobre, l'évènement mondial « Thrill The World » dont les bénéfices ont été reversés à l'association « Grégory Lemarchal » contre la mucoviscidose,
- 4 lotos ont été organisés au cours de l'hiver,
- en décembre, participation au Téléthon et à la décoration du village pour les fêtes de fin d'année avec les autres associations du village,
- le traditionnel réveillon de la Saint-Sylvestre en partenariat avec l'ASP et l'Union Bouliste,
- en janvier 2012, tirage des rois,
- en avril, tour de village en compagnie de « l'Harmonie de Villepinte » et goûter offert aux enfants,
- le 16 juin, le gala de danse,

- le 24 juin, journée détente à La Bambouseraie et à la Ferme aux bisons de Lapenne,

- en juin aussi, clôture de la saison de la section tennis de table avec le critérium des vétérans du comité de l'Aude et participation à la course des OFNIS, fin août, lors de la Fête du Cassoulet de Castelnaudary.

Bureau :
Serge Cazenave, maire, président d'honneur
Maryse Palacios, présidente active
Dominique Deloustal, trésorière
Marlène Fabre, secrétaire
Membres actifs : Francine Chazotte, Fabienne Bourrel, Laurie Imart, Nathalie Imbernon, Stéphane Gosse, Rosa Cazenave.
Merci à la municipalité pour son soutien et très bonne année 2013 à tous.

Ateliers Détente et Loisirs

L'association atelier détente et loisirs est heureuse de pouvoir continuer son bon déroulement grâce à ses adhérents et adhérentes toujours fidèles au poste.
Un grand merci à nos deux profs ! Grâce à leur dynamisme, les cours sont pleins de bonne humeur.
Les cours de la gym sont assurés le lundi de 20 h à 21 h à l'espace associatif et le jeudi de 10 h30 à 11 h30.
Les cours d'aquarelle sont assurés le vendredi après midi à partir de 14 h, deux cours sont proposés dans l'après-midi.
Si vous voulez essayer un de nos cours, venez, nous vous accueillerons avec plaisir !

Pour tous renseignements :
sylvie.demoulin@orange.fr ou 06 12 95 31 99

Les Anciens Combattants

Auprès de l'amicale des anciens combattants de toutes les guerres, une nombreuse assistance participe aux cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre ; à ces dates voient se rassembler dans le souvenir et le recueillement les générations qui montrent par leur présence que les sacrifices de nos aînés ne tombent pas dans l'oubli.

La cérémonie du 8 mai a été marquée par la présence de la Légion étrangère venue rendre les honneurs au monument aux morts et la participation de la chorale des Joyeux Cantaïres et les musiciens les Trabucaïres qui ont interprété la Marseillaise et les chansons du patrimoine militaire.

Le 11 novembre, rassemblement de la population à la mairie pour la présentation des drapeaux, défilé avec la fanfare de l'orchestre des Trabucaïres, accompagnée par une nombreuse assistance.
Au monument aux morts, on devait entendre les enfants des écoles chanter un des couplets de la Marseillaise destiné aux enfants. En effet notre hymne national ne compte pas moins de 15 couplets et celui que nous avons choisi pour les enfants va vers la paix. C'est encore la paix qui a déterminé le choix du chant interprété par les Joyeux Cantaïres.
Ce 11 novembre nous avons commémoré le cinquantième anniversaire de la fin des combats en Algérie et rappelé que plus de 1 500 000 hommes ont été mobilisés, 30 000 soldats morts pour la France, 300 000 blessés. Pour ceux qui sont revenus il reste dans leur esprit avoir eu vingt ans au mauvais moment, sacrifier deux ans et demi des meilleures années de leur jeunesse. Ce cessez-le-feu ayant mis fin officiellement à près de 25 années d'engagement militaire qui endeuillèrent la France sans interruption depuis 1939. Plus largement, ce conflit a été un gâchis terrible ; nous avons tous subi des traumatismes plus ou moins visibles.
À la salle polyvalente, après l'apéritif offert par la mairie, on devait se retrouver à table avec un couscous royal. La soirée dansante a été animée par l'orchestre des Joyeux Trabucaïres.

La Passion au Bout des Doigts

Au cours de l'année 2012, notre association a organisé :
Au mois de Février le salon "Tissu et Lin en pays d'Aude" qui fut encore un réel succès. Les visiteurs, comme nos 31 exposants, sont venus de tous les coins de la France !
Au mois de Mai, la 17ème édition du "week-end des créateurs" a accueilli dans notre salle quelques 37 exposants toujours aussi sympathiques et ravi des nombreux visiteurs !
Au mois de Septembre, la journée "don du sang" n'a pas été aussi fréquentée que l'on aurait souhaité : une trentaine de donneurs pour notre village...

La générosité étant la motivation de toute l'équipe, cette année les associations "REVES" et "GAEL leucémie" ont reçu 2 000 euros chacune ; "Les restos du cœur" et le "Téléthon" 500 euros chacun.
Pour la déco du village à Noël 15 euros.

Pour tout savoir sur notre association, un clic sur http://lapassionauboutdesdoigts.over-blog.fr/
Composition du bureau :
Le président : Mr Guy PANONT
Vice-présidentes : Sylvie BIZE et Geneviève CAUHOPE
Secrétaire : Annie IZARD
Trésorière : Claudie BRIANE
Membres actifs : Lydie CAZENAVE, Jeanine PANONT, Bénédicte FUMANAL
Aux manettes de notre blog : Geneviève CAUHOPE.

Association Sportive Pexioranaise

Ce club de football a été créé en 1961, son siège social se situe à la Mairie de Pexiora. Affilié à la Ligue du Languedoc-Roussillon, il dépend du District de l'Aude. Pour la saison 2012/2013, le nombre de licenciés est de 127.
11 dirigeant(e)s composent le bureau, dont le Président est Bernard Barthe.
40 licenciés séniors pour les deux équipes engagées en district, en 1ère division poule A, auxquels il convient d'ajouter 2 licenciés en catégorie U19 (moins de 19 ans).
En catégorie jeunes, en entente avec Saint-Martin Lalande et Lasbordes :
- 17 licenciés pour la catégorie U17 qui évoluent en 1ère division district,
- 6 licenciés pour la catégorie U15 qui évoluent en 2ème division district,
- 6 licenciés pour la catégorie U13 qui évoluent en 2ème division district,
- et 44 jeunes licenciés allant des U6 à U11 composent la section « foot animation ».

Les Joyeux Pexioranais

Voici l'année 2012 écoulée, malgré les menaces de fin du monde !
Comme à leur habitude, nos événements se sont succédés dans la bonne humeur, permettant de nous retrouver en toute fraternité.
Cet exercice a permis d'effectuer 4 lotos avec succès.
Nos repas de printemps, de reprise et de Noël, ainsi que le pique-nique et la grillade ont été une grande réussite.
Un voyage dans le Gers s'est déroulé dans la bonne humeur.
Pour notre chorale les Joyeux Cantaïres, leur notoriété prend de l'ampleur avec 18 sorties réalisées. Le concert spectacle de la Ste Cécile à Pexiora étant l'apothéose de cette saison avec 300 spectateurs ravis.
Nos TRABUCAÏRES ont effectué quelques prestations mémorables, notamment lors de notre grillade d'été.
Toujours fort de nos 200 adhérents, notre souci majeur reste la relève qui a du mal à se manifester.
Tous nos remerciements à la Municipalité et son personnel toujours dévoués et souriants à nos côtés.
Un grand merci à tous.

Décorations du village

Pour la 8ème année, les bénévoles ont décoré la rue principale et les bâtiments communaux à l'occasion des fêtes de fin d'année. Cette idée de décoration a fait des émules, puisque de nombreux villages nous ont imités.
Nous devons remercier les associations, les commerçants et les artisans, sans qui, cette opération d'agrément ne pourrait se faire.
Monsieur le Maire et le conseil municipal ont convié autour du verre de l'amitié toutes ces personnes qui se mobilisent pour donner un air de fête à Pexiora.

Escapades Hongroises

En 2012, notre association a eu très peu d'activités : le loto avec exposition de broderies en novembre et en juillet notre association a réalisé un échange entre la chorale d'Arzens et celle de Jaszberény en Hongrie. Echange qui se poursuivra en 2013.
Les 4 et 5 mai prochains, nous serons présents, au week-end des créateurs de Pexiora ainsi qu'à d'autres expositions dans la région.
Dés à présent nous allons programmer un voyage en Hongrie pour 2014, de nombreux membres étant intéresses.

Le bureau 2013 est le suivant :
Présidents d'honneur : Istvan Bali et Serge Cazenave.
Présidente : Cécile Jozsa.
Vice-président : Christian Angeli.
Trésorier : Daniel Dutrech.
Adjoint : Guy Gaxieu.
Secrétaire : Brigitte Wyckaert.
Adjointe : Janine Gaxieu.
Le repas de l'assemblée générale a permis de déguster une nouvelle spécialité Hongroise.

Association de Chasse

La saison de chasse 2012/2013 touche à sa fin, cette année le lièvre a été satisfaisant sur la commune. Quelques cailles ont été présentes et nous ont permis de donner quelques coups de fusils.
Au total, c'est un lâcher de 190 faisans qui a eu lieu sur toute l'année, ensuite 30 perdreaux sont venus compléter les lâchers pour le plus grand bonheur de nos chasseurs.
Nous constatons tout de même que le lapin se fait rare sur les terres.
L'association a réalisé trois lotos sur l'année, ce qui va permettre de réaliser des lâchers de gibier pour l'année à venir.
Le bureau a continué la tradition avec son banquet.
Le bureau et l'ensemble des chasseurs vous souhaitent une bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Association des Parents des Ecoles

A la rentrée 2012/2013, le bureau à changé de trésorière, la précédente étant démissionnaire.
Le but de notre association est de récolter de l'argent pour aider au financement de sorties, d'achat de matériels...

Le bureau est composé de :
Présidente : Mme Peggy ESSID MSADDAK
Secrétaire : Mme Cindy ROBQUIN
Trésorière : Mme Estelle RANSON
Pour nous contacter :
un numéro de téléphone le 04 68 60 07 71
ou notre adresse mail :
associationdesparentspexiora@hotmail.fr

Nous avons mené différentes actions telles que la vente :
- de tabliers illustrés des dessins des enfants de l'école
- d'étiquettes personnalisables.
Nous avons organisé un loto au mois d'octobre 2012, une bourse aux jouets au mois de novembre de la même année.
Nous prévoyons pour les mois à venir :
- la vente de chocolats de Pâques
- une bourse à la puériculture le 17 mars 2013 (inscription auprès de Mme ESSID)
- une tombola (fin avril)

L'Ecole primaire

L'école primaire de Pexiora a accueilli 157 élèves à la rentrée 2012/2013. Son équipe enseignante reste stable : Mme REY (CP) et Mr LESCHER (maternelle) ont repris à plein temps, Mme GUIRAO (en congés maternité) a été remplacée par Mme VINCENT (CM2) ; Mrs DRESEN (maternelle) et ROUGER (CE1/CE2), Mmes DUCOS (GS/CP), ROUSSEL (CE2/CM1) sont toujours présents.

Les élèves sont répartis de manière suivante :

3 classes de maternelle :

- PS/GS : Monsieur LESCHER Guy avec 23 élèves.
- PS/MS : Monsieur DRESSEN Philipe avec 23 élèves.
- GS/CP : Mme DUCOS Véronique et Mr TECOUERES Benjamin avec 18 élèves.

Les enseignants de maternelle sont secondés dans leurs tâches quotidiennes par une équipe de 3 ATSEM : Mmes COZZI Valérie, DUPPERON Corine et OUADHI Nacera

2 Classes de cycle 2

- CP : Mme REY Caroline avec 20 élèves.
- CE1/CE2 : Monsieur ROUGER Sylvain avec 22 élèves.

2 Classes de cycle 3

- CE2/CM1 : Mme ROUSSEL Laurence avec 25 élèves.
- CM2 : Mme VINCENT Séverine avec 24 élèves.

Vie de l'école :

La fin de l'année 2012 a été riche en événements pour les enfants :

- Rencontre avec le 3ème âge à la Cité Pierre Estève pour les CE1 de Mr ROUGER.
- Sortie spéléologie aux Cazals et à la Grotte de Limousis pour les classe de Mmes REY / DUCOS et Mr LESCHER.
- Voile au lac de la Ganguise pour les CM2.

La fin d'année 2012 s'est clos sur un magnifique spectacle de cirque réalisé par les enfants qui ont bénéficiés des conseils pratiques de vrais gens du cirque venus pour l'occasion (Cirque Pacotille).

La rentrée 2012/2013 a été tout aussi riche en activités :

- Les classes de CP (Mme REY) et CE1/CE2 (Mr ROUGER) ont participé à une rencontre « football » à Lasbordes (entraînement sérieux garanti !) d'où ils sont revenus fourbus mais ravis !
- Les classes de CE2/CM1 (Mme ROUSSEL) et CM1/CM2 (Mme VINCENT) ont participé au concours de caricature du mois de Novembre à Castelnaudary où les élèves ont eu la chance de rencontrer de vrais professionnels. Deux élèves de CM2 ont remportés le 1er prix du concours pour les classes de primaire.
- Le 11 Novembre 2012, les enfants de l'école, de la grande section au CM2, se sont joints à la chorale des JOYEUX CANTAIRES, afin de chanter l'hymne national sous la direction de Mr DUTRECH. Les enfants ont eu la joie de se voir remettre par l'association des anciens combattants une cocarde tricolore dont ils étaient très fiers !
- A Noël, grâce à la mairie, les enfants se sont rendus, pour les plus jeunes, au cinéma pour voir « le Gruffalo » ; pour les plus grands au Théâtre des Trois Ponts pour une pièce de théâtre. Un goûter leur a été offert par la mairie le vendredi 21 décembre 2012.
- Comme chaque année, à compter de Janvier 2013, les enfants du cycle 2 bénéficient d'un cycle piscine : CP de Mme REY/DUCOS, CE1/CE2 de Mr ROUGER (participation de la mairie pour le transport).
- Le loto de l'école du 27 janvier 2013 a été un franc succès : merci à tous !

Cette année, le Projet de la Communauté des Communes propose des activités ponctuelles pour les différentes classes :

- Les classes de CM1/2 (Mme VINCENT) et CE1/2 (Mr ROUGER) participent aux « Incorruptibles » (concours de lecture).
- Les classes de CP (Mme REY) et GS/CP (Mme DUCOS) se sont lancés dans un projet danse contemporaine.
- Les classes de l'école fréquentent régulièrement la Médiathèque pour les prêts de livres, expositions. (Tous les 15 jours le vendredi).

Le CLAE a retrouvé sa salle, il est encadré par Mmes COZZI, DUPPERON et OUADHI.

Le CLAE de PEXIORA est le plus important après celui de BRAM. Son fonctionnement est plus que satisfaisant, les enfants s'y sentent bien.

Association pour les Activités Parascolaires

L'association des activités parascolaires de l'école de Pexiora accueille aujourd'hui en moyenne 55 élèves par jour, plus le corps enseignant.

Le personnel de la cantine est composé de 4 personnes : la cuisinière, l'aide cuisinière et de 2 agents d'entretien polyvalents.

L'équipe de la cantine se compose de 3 commissions qui sont :

- La commission de discipline :
Elle sert à faire respecter les règles de vie élémentaires à la cantine et d'agir en cas de problèmes rencontrés avec des élèves.

- La commission des animations :
Cette commission mène des actions éducatives sur le thème de l'alimentation auprès des enfants. L'alimentation devient un enjeu de santé publique et nous sensibilisons les enfants à la nécessité de comprendre et de respecter l'équilibre alimentaire.

- La commission des menus :
C'est un petit groupe de travail composé de la cuisinière et de parents d'élèves qui établissent ensemble les menus de la cantine.
De plus cette année, nous privilégions le circuit court et les produits locaux par le biais de l'Association Mangeons Lauragais.

Tchatche et Petits points

Entraide et initiation à des activités liées aux travaux d'aiguille et de couture tels que : point compté, patchwork, broderie, cartonnage, crochet, tricot...

Mise en place des ateliers "exceptionnels" de cartonnage, broderie, patchwork sous la direction d'un professeur. Nous essayons d'organiser des sorties et de participer à des expositions.

Nous nous réunissons à l'Espace Associatif de Pexiora tous les mardis de 14 h à 17 h et les vendredis de 14 h à 17 h de façon plus ponctuelle suivant la fréquentation prévue. La cotisation annuelle est de 15 euros. Convivialité, bonne humeur sont au programme et tout en "tchatchant" nous échangeons les connaissances que nous partageons.

Pour tout renseignement :
Suzanne VERDIER au 06 80 21 29 89
Messagerie internet :
tchatche.et.petits.points@gmail.com

La vie du village

L'Union Bouliste

Les concours du vendredi, précédés d'une grillade, ont connu une fréquentation moyenne de 7 doublettes et nous avons constaté une forte diminution des participations par rapport aux années précédentes.
La saison de pétanque 2012 s'est terminée traditionnellement par un concours local, le samedi 8 septembre dans l'après-midi, au cours duquel se sont affrontées 7 doublettes. Ce concours a été prolongé par un repas où 30 convives ont partagé une paëlla dans une ambiance très conviviale appréciée de tous.
Au vu de la faible participation connue cette année, l'association a été mise en sommeil.

SITE INTERNET :

Pour avoir des informations sur Pexiora, vous pouvez consulter le blog alimenté par Daniel DUTRECH :

www.pexinfos.blogspot.com

Evénements marquants

Téléthon 2012

Tous les ans, les Associations de Pexiora se mobilisent pour organiser le Téléthon.
Cette année encore, leur présence, leur générosité ainsi que celles des pexioranais ne se sont pas démenties.
Nous avons pu et ce, malgré la baisse des dons au niveau national, offrir à l'A.F.M. (Association Française contre les Myopathies) la somme de 3 536,27 euros, autant que l'année dernière.
Tous gardent le souvenir d'une agréable journée avec spectacle, jeux et animations et d'un excellent cassoulet qui réunissait une centaine de personnes.
L'A.F.M. finance des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires et maladies génétiques rares. L'argent est également utilisé pour accompagner et aider ces malades. Merci à tous les participants.

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Pourquoi est-ce dangereux ?
Le monoxyde de carbone est un gaz indétectable : **c'est un gaz invisible, toxique et mortel.**
Il est le résultat d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz (naturel, butane, propane ou pétrole liquéfié), charbon, essence... Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique prenant la place de l'oxygène dans le sang.
Il peut s'avérer mortel en moins d'une heure.
Quelles sont les causes du danger ?
- Les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus.
- Une mauvaise aération du logement.
- Les fumées mal évacuées.

Comment éviter les intoxications ?
- Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, cheminées, inserts et poêles, conduits d'aération).
- Aérez votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air.
- Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.

N'utilisez pas pour vous chauffer :
- des chauffages d'appoint en continu
- des appareils non destinés à cet usage

N'utilisez pas en intérieur un groupe électrogène.

Que faire si vous soupçonnez une intoxication ?
Si vous avez des maux de tête, des nausées, des vomissements... pensez au monoxyde de carbone :
- Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- Arrêtez vos appareils à combustion si possible.
- Evacuez les locaux et bâtiments.
- Appelez les secours.
- Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel.

Portage repas à domicile

À compter du 1er Janvier 2013, le Centre Intercommunal d'Action Social Piège - Lauragais - Malepère propose aux usagers de la nouvelle intercommunalité un service de portage de repas à domicile.
Peuvent en bénéficier :
- Les bénéficiaires de l'aide sociale.
- Les titulaires de l'APA, de la PSH.
- Les retraités ou pensionnés sans activité professionnelle.
- Les familles allocataires CAF ou MSA sur notification.
- Toutes personne présentant un problème social ou médical devant être traité en urgence, et qui n'entrerait pas dans les critères énoncés ci-dessus.

Le prix du repas est fixé à 7,25 euros (dégressif sous certaines conditions).
Pour plus d'informations merci de contacter :
Marie-Noëlle REMOLA – CIAS CCPLM
Tél : 04 68 60 69 76 / 04 68 24 72 35

Solidarité

L'Etat poursuit la coordination de la campagne d'urgence hivernale, destinée à aider les personnes en situation d'exclusion, à faire face aux difficultés que pourraient engendrer des conditions climatiques difficiles. Toute personne isolée ou famille, vivant dans des conditions d'habitat précaire, ou encore des personnes âgées ou handicapées qui pourraient se trouver en situation de danger pendant l'hiver, peuvent être signalées au dispositif mis en œuvre par l'Etat, reposant sur un numéro d'appel gratuit le «**115**» et dont la mission est de diriger toute personne sans domicile vers un lieu d'hébergement.

Le plan canicule

Le plan national canicule, publié en mai 2004, prévoit des actions spéciales pour venir en aide aux personnes vulnérables isolées en cas de canicule l'été. Un registre est ouvert, en Mairie, sur lequel peuvent se faire inscrire les personnes vulnérables et fragiles résidant dans la commune. En cas de déclenchement du «plan d'alerte et d'urgence» ce registre doit permettre une intervention rapide des services sanitaires et sociaux.

Les zones de revitalisation rurale

La commune de PEXIORA, dans le cadre de la loi relative au développement des territoires ruraux, est classée dans les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR). Des mesures fiscales et sociales sont accordées afin de favoriser l'emploi, développer les activités agricoles et équestres, renforcer les services de santé et développer les services en milieu rural, rénover le patrimoine rural bâti et faciliter le logement, valoriser les espaces agricoles et naturels. Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche à l'adresse suivante :
www.agriculture.gouv.fr

ℹ Infos pratiques ℹ

La Gendarmerie communique :

En raison d'une forte augmentation du nombre de cambriolages sur l'Ouest Audois, la Gendarmerie recommande à la population de se prémunir face à pareil phénomène et à être vigilante.
Les vols portant essentiellement sur le numéraire et les bijoux en or, il est recommandé de ne pas détenir plus que le nécessaire.
La sécurité étant l'affaire de tous, nous vous invitons à signaler en composant le 17 tous comportements suspects nous permettant de faire reculer la délinquance.

Recensement militaire

Créé en 1998 après la suspension du service militaire, la JAPD est la dernière étape du parcours de citoyenneté après le recensement en mairie à l'âge de 16 ans (réglementairement dans les trois mois qui suivent la date de l'anniversaire).
Chaque année, près de 800 000 jeunes français participent à cette journée sur 256 sites en métropole et outre-mer.
Dans l'Aude, le quartier Laperrine du 3ème RPIMa à Carcassonne et le quartier Capitaine Danjou du 4ème RE à Castelnaudary accueillent régulièrement les jeunes du département.
Par ailleurs, certaines communes, qui le souhaitent, peuvent participer à l'organisation d'une JAPD exceptionnelle.
Ce rendez-vous constitue l'unique contact entre l'armée et les jeunes. Ces derniers sont sensibilisés à l'esprit de défense et aux responsabilités civiques, découvrent les opportunités professionnelles offertes par la Défense et sont initiés aux geste de premier secours. C'est également un moyen de venir en aide aux jeunes détectés en difficulté de lecture ou d'insertion sociale en les orientant vers les structures adaptées, comme les missions locales ou les EPID (Etablissement Public d'Insertion Défense).
En effet, une vingtaine de ces centres ont ouvert leurs portes dont Marseille et Bordeaux pour les plus proches de notre région.

Le saviez-vous ?

Qui est concerné par le recensement ?
Tous les garçons et filles, de Nationalité Française, dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans et au plus tard dans les 3 mois qui suivent la date anniversaire.
Quelles sont les démarches à effectuer ?
Se rendre à la Mairie du domicile muni du livret de famille et de sa carte d'identité. Une «attestation de recensement» sera délivrée par le Maire.
A quel moment intervient la JAPD ?
Chaque jeune recensé est convoqué dans l'année de ses 17 ans (la loi précise avant l'âge de 18 ans), «Un certificat de participation» est délivré en fin de journée.
Quelle est l'utilité des ces documents ?
Ils seront exigés pour tout examen ou concours soumis à l'autorité publique (brevet des collèges, bac, inscription et examens universitaires) mais aussi pour s'inscrire au permis de conduire, s'engager dans l'armée, etc...

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DE CIVISME

Propreté du village : un effort permanent doit être fait par chacun d'entre nous dans le domaine de la propreté du village. Cet effort demandé chaque année est loin d'être satisfaisant. La propreté d'une commune, ce sont ces petites choses qui, cumulées, dégradent notre environnement : les poubelles que nous sortons dans la rue bien avant la date de ramassage ou que nous jetons à côté des containers ; les gravats et les déchets verts que l'on dépose n'importe où, dans les containers, dans la rue ou dans les fossés... Le comportement incivique de quelques uns ne rend pas facile notre tâche et celle du personnel communal qui œuvre pour améliorer la propreté des rues de notre village. Faites encore un effort et incitez votre entourage à en faire de même.
Depuis le 29 juin 2009, le ramassage des ordures ménagères dans le village (sacs noirs) a lieu 2 fois par semaine : le MERCREDI et le SAMEDI.
Rappel : la divagation de chiens sur la voie publique est interdite et un PV peut être établi à l'encontre des contrevenants pour infraction au Règlement Sanitaire Départemental – article 99-6 - (amende 450 € maxi)
Stationnement des véhicules : nous rappelons une fois de plus que tout véhicule gênant la circulation dans les rues étroites du village ou garé sur les trottoirs ou devant un garage est passible d'une contravention. Les services de la Gendarmerie verbaliseront systématiquement.
Animaux dangereux : tout propriétaire de chiens classés en première ou deuxième catégorie doit les déclarer à la Mairie. Ils ne doivent sortir que muselés et tenus en laisse. L'attestation d'assurance doit être renouvelée chaque année.
A compter du 1er janvier 2010, les propriétaires de chiens dangereux doivent être titulaires d'un permis de détention délivré par le Maire sur présentation :
- de l'attestation d'aptitude du maître, délivrée à l'issue d'une formation
- des résultats de l'évaluation comportementale du chien réalisée auprès d'un vétérinaire agréé.
Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de mairie.
Bruits et tapages : ils doivent cesser après 22 heures. Pensez à ceux qui veulent se reposer avant de se lever tôt pour gagner leur lieu de travail.
Débroussaillage : un geste vital, une mesure obligatoire. Le code forestier rend obligatoire le débroussaillement et le maintien en état débroussaillé. Si votre propriété est située en zone urbaine, vous avez l'obligation de débroussailler l'intégralité de votre parcelle avec ou sans installation construite. Si votre propriété est en zone non urbaine, vous avez l'obligation de débroussailler dans un rayon de 50 m autour d'une installation construite.

A votre service à Pexiora

PRESSE-CORRESPONDANTS
La Dépêche du Midi : DUTRECH Daniel
L'Indépendant et le Midi Libre : VERDIER Serge - Mairie

BOULANGERIE-PATISSERIE
MALBERT David Tél. 04 68 94 90 32

CAFE DES SPORTS - (restauration traditionnelle)
Mr GINE Thomas Tél. 04 68 94 86 62

PIZZAS STROMBOLI
Mr BINET est à Pexiora place de la Liberté,
tous les mardis de 17 h à 21 h Tél. 06 11 04 92 69

EPICERIE-TABAC-PRESSE-DEPOT DE PRESSING
CHEZ PASCALOU Tél. 04 68 94 83 70 ou 06 16 79 10 63

COIFFEUR MIXTE ATTEN'TIF
DELOUSTAL Edith Tél. 04 68 94 99 58

AIDOME Tél. 04 68 94 19 35 ou 06 23 87 18 80
Facilitez-vous la vie !!! Ménage, repassage, garde d'enfants à domicile, soutien scolaire, gardiennage de maison, courses (alimentaires, pharmacie, pressing) entretien extérieur et intérieur de la maison, papiers administratifs, repas à domicile, etc... (secteur Castelnaudary-Carcassonne).
Agrément simple donnant droit à une réduction fiscale de 50% des dépenses engagées à l'année. A déduire sur le montant net de l'impôt à payer.

INFIRMIERS A DOMICILE
SABATIE Marie-Pierre Tél. 04 68 94 91 82
GIE INFIRMIER
PEXIORA – FANJEAUX – VILLEPINTE Tél. 04 68 94 85 70

ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES ET EN ACTIVITE
BESSENS Annelise Tél. 04 68 23 07 71
ou 06 89 92 19 81
CAZENAVE Rosa Tél. 04 68 94 82 49
ou 06 27 82 62 03
DUFOIX Fanny Tél. 04 68 94 93 61
DUFOIX Patrice Tél. 04 68 94 93 61
FOIN Marlène Tél. 04 68 60 46 35
IMART Laurie Tél. 04 68 60 16 80
ou 06 07 63 97 42
LAVISSE Christelle Tél. 04 68 94 84 01
LIPRANDI Chantal Tél. 04 68 94 31 30
PAJANIANDY Isabelle Tél. 04 68 60 33 23
ou 06 46 83 06 84
PALACIOS Maryse Tél. 04 68 94 97 33
PANONT Jeanine Tél. 04 68 94 82 26
PANONT Maryse Tél. 04 68 94 92 52
PLENT Magaly Tél. 09 62 39 42 02
ROMERA Véronique Tél. 04 68 60 24 92
ou 06 82 69 77 06

ASSURANCES - PROTECTION FINANCIÈRE ET TRANSMISSION DE PATRIMOINE
RAIMBAULT Gaëlle Tél. 06 18 61 98 59

DISTRIBUTEURS AGREES ALOE VERA
VERRON Nastasia et MAILLE Patrick Tél. 06 63 16 54 33
Le bien-être par les plantes.

MAGNETISEUR
MARQUIE Jean Tél. 04 68 94 90 57

RELAXATION, REFLEXOLOGIE, SHIATSU JAPONAIS
BOONE Carine Tél. 06 83 51 54 31

ENTREPRISE DE PROPRETE Tél. 06 83 55 57 19
ARROW-NETT - Nettoyage d'immeuble et de copropriété - Gestion des containers

CREATION – ENTRETIEN – ESPACES VERTS
GAY Dominique
Cap Vert (Taille, élagage) Tél. 04 68 94 90 11

JARDINS ET PAYSAGES - Création et entretien d'espaces verts
DELFA Richard Tél. 04 68 94 92 68 ou 06 68 70 75 04
delfarichard@yahoo.fr

ENTREPRISE DE RENOVATION
Tradi'Renov' Tél. 04 68 60 43 62
WEIDNER Philippe ou 06 74 51 39 08
Plaque de plâtre, Isolation - Peintures décoratives – Revêtements muraux, Parquet flottant – Terrassement mini-pelle
Sarl ISO 2000 Tél. 04 68 23 46 82
DUBOIS Gilbert ou 06 09 38 02 58
Cloison, plafond, isolation thermique

ENTREPRISE DE TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
Jérôme LOUBIES TP Tél. 04 68 60 09 06
ou 06 70 46 90 67

CHARPENTES MOUTON FRERES
MOUTON Sébastien Tél. 06 88 63 76 61
Charpentes métalliques pour bâtiments agricoles et industriels

PLOMBIERS – ELECTRICIENS
GUEFFIER Thierry Tél. 04 68 94 84 06
(sanitaire, zinguerie, chauffagiste-climatisation)
SENILLE Hervé (sanitaire, zinguerie, chauffagiste-climatisation)
S/H PLOMBERIE Tél. 04 68 23 53 07 ou 06 62 48 85 45

PAPOUL REPARATION
OURLIAC Cédric Tél. 06 49 89 43 52

TOON Tél. 06 48 19 14 37
Petits travaux électricité dépannage

SARL ISO 2000 - Cloison, plafond, isolation thermique
DUBOIS Gilbert Tél. 04 68 23 46 82 ou 06 09 38 02 58

PRODUITS PETROLIERS
SARL ANDRIEU & FILS Tél. 04 68 94 90 24

TRANSPORTEURS
SOCIETE D'EXPLOITATION TRANSPORTS SERRES
Georges et Olivier Tél. 04 68 94 29 96
BESOMBES Alain Tél. 04 68 94 91 57
TAPAREL FRERES Tél. 04 68 94 91 05

ENTREPRISE TRAVAUX AGRICOLES
IZARD Yves Tél. 04 68 94 92 26

EXPERT AGRICOLE FONCIER
CAHUZAC Noël Tél. 04 68 94 93 28

CENTRE EQUESTRE, PONEY CLUB, PENSION POUR CHEVAUX, AUBERGE POUR ANIMAUX
Ecurie «La Rivière» ; centre équestre pour tout âge.
SANS Jean-François Tél. 04 68 94 93 36

GITE ET TABLE D'HOTE DANS UN VILLAGE CATHARE
L'Escale de Sylvie sylvie.demoulin@orange.fr
DEMOULIN Sylvie Tél. 06 12 95 31 99

BULLETIN MUNICIPAL N°24 - Tirage 600 exemplaires - Crédit photos : Mairie de Pexiora - Conception et impression : IMPRIMERIE DU LAURAGAIS - 11400 CASTELNAUDARY - Tél. 04 68 23 47 08 - RCS B 382 625 341